Le Lien Lapeyrousien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Juillet 2015 N°29

Sommaire

Le mot du maire	page 2
Vie communale	page 3
Projets et réalisations	pages 4 à 8
Vie communale	9 à 11 et 14 à 18
Budget	pages 12 et 13
Etat civil	page 14
Calendrier	page 19
Vie associative	pages 19 à 31
Mémo utile	page 32

Le mot du maire

L'été arrive et pendant quelques semaines, le temps va, pour beaucoup d'entre nous se faire autre, et prendre un rythme plus modéré. Pour autant, la vie municipale reste active.
Outre les classiques aménagements ou améliorations et travaux d'entretien au niveau de l'école cet été verra le chantier de réfection de la toiture de la salle des associations.
Après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre dernier, et le bilan de la première année de ce nouveau mode de fonctionnement qui n'est pas sans incidence sur nos finances locales, nous devons apporter certaines modifications tant au niveau du règlement des temps d'activités périscolaires et de la cantine/garderie que dans le fonctionnement de ces services avec une réorganisation des plannings du personnel. Le recrutement d'intervenants extérieurs reste également à finaliser pour l'encadrement des enfants pendant les temps d'activités périscolaires.
Les médias le répètent régulièrement depuis maintenant deux ans et nous le vivons quotidiennement : les moyens financiers de nos communes diminuent drastiquement. En effet, nos collectivités se doivent de supporter une part importante de l'effort nécessaire au désendettement de l'Etat. Le défi à relever pour les prochaines années sera donc d'intégrer la baisse des dotations de l'état à nos ressources qui seront progressivement amputées jusqu'en 2017. Afin de garder une marge d'investissement et de fonctionnement et permettre à notre village de se développer, le conseil municipal a décidé une revalorisation de 2% des taxes locales. Pour autant cette hausse est loin de compenser la baisse des recettes communales, mais nous sommes aussi conscients des difficultés qui pèsent sur les ménages qui sont eux aussi de plus en plus soumis aux pressions fiscales.
A ces préoccupations de taille s'ajoute la fermeture des services publics qui pénalisent nos habitants et ne sont pas sans conséquences dans nos petites communes rurales. L'éloignement de nos services de santé, la raréfaction de certaines spécialités médicales, la fermeture d'unités médicales de proximité, mettent en danger la vie de nos concitoyens, rendant de plus en plus difficile l'accès aux soins.
L'avenir de notre bureau de poste fait aussi partie de nos inquiétudes, avec des fermetures de plus en plus fréquentes et inopinées. Ce service de proximité nous parait indispensable pour le bon fonctionnement de notre tissu économique local et pour le service à la population. Nul doute que nous aurons l'occasion de reparler de ces sujets brûlants à la rentrée. Soyez cependant assurés de notre volonté de garder à Lapeyrouse, le dynamisme d'une commune attractive où il fait bon vivre sans que soient pénalisés ses habitants.
Pour l'heure en ce mois de juillet, avec un avant goût de vacances, nous accueillerons la vogue annuelle et le marché au village. A travers ces deux manifestations estivales, c'est l'ensemble des membres des associations que je tiens à remercier pour leur engagement tout au long de l'année. Des bénévoles qui se dévouent afin de faire de Lapeyrouse, un village vivant et accueillant, qui par ces actions collectives permettent de créer un véritable « vivre ensemble » où convivialité rime avec solidarité.
Que l'été qui débute, vous permette de vous ressourcer au gré de nouvelles rencontres positives et enrichissantes.
Bel été à chacune et chacun d'entre vous.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- Lundi 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi, Jeudi, Vendredi 8 h 30 à 11 h 30
- Fermé le Mercredi
- Samedi 9 h à 11 h

PERMANENCE DU MAIRE

Le samedi de 10 à 11 h ou en semaine en prenant rendez-vous

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

COMMÉMORATION DU 19 MARS - Journée commémorative marquant le cessez-le feu de la guerre d'Algérie et la fin des combats en Tunisie et au Maroc. Après un premier dépôt de gerbes devant la stèle Place de la Paix, le défilé se dirige place J. Cavalli pour un nouveau dépôt de gerbes au monument aux morts. M. Langlais (Président des AFN) et Mme le Maire Nicole Durand prirent tour à tour la parole. Une minute de silence était observée par l'assistance, ponctuée par les sonneries réglementaires assurées au clairon par M Michel Dilas. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité à la salle des fêtes.

6 MAI - 2015 année du 70ème anniversaire du retour des prisonniers de guerre.

Ce mercredi 6 mai un hommage était rendu à notre doyen M. Louis Roux ancien prisonnier de guerre qui va sur ses 105 ans. Lors de cette cérémonie organisée par la municipalité et l'amicale des AFN, M. Roux recevait le diplôme et la médaille du Mérite en présence des membres du Conseil municipal, du personnel communal, de l'amicale des AFN, des enfants des écoles et de leur directrice, les présidents des associations et de ses trois enfants.

M. Langlais, Président de l'Amicale des AFN, retraçait ces moments douloureux de la guerre avec quelques interventions de M. Roux. Puis ce fut au tour de Mme le Maire de prendre la parole.

- « Vous êtes la mémoire vivante de notre histoire, l'histoire de notre pays, de notre commune. Que votre courage, votre esprit du sacrifice, votre sens du devoir et votre engagement tout comme celui des milliers d'hommes et de femmes soient honorés. A la fin de la seconde guerre mondiale, plus d'un millier de soldats faits prisonniers en 1940 et travailleurs de Service de Travail Obligatoire vont retrouver la Liberté. A ce jour vous n'êtes plus que 8 en Drôme/Ardèche.

De retour de captivité, vous reprenez votre travail d'agriculteur. Vous vous êtes également engagé dans la vie communale de notre village comme conseiller municipal. Vous avez été pendant de nombreuses années un fidèle du Club de l'amitié et un redoutable joueur de belote. Vous avez connu de nombreuses révolutions technologiques dans votre travail et avez vu la modernisation des réseaux, l'arrivée du téléphone et de la télévision. Vous êtes né sous la 3ème République et avez vu naître la 4ème puis en 1958 la 5ème et vu se succéder, à la tête de la France, de nombreux Présidents et gouvernements. On ne peut façonner le présent et préparer l'avenir sans se tourner vers le passé. Ce devoir de mémoire nous nous devons de le transmettre aux jeunes générations afin qu'elles prennent conscience des valeurs. La présence des enfants des écoles nous conforte dans cette démarche. Vous qui avez participé aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et 11 Novembre, vous êtes un exemple qui réunit autour de vous votre famille, vos amis et de nombreux Lapeyrousiens de toutes générations.

La médaille et le titre qui vont vous être remis ne sont que la juste récompense pour votre implication dans la lutte pour la paix et notre liberté. Cette paix qui servit de base pour la construction de l'Europe. Au nom des membres du conseil municipal et de tous les Lapeyrousiens permettez-moi de vous adresser une nouvelle fois toutes nos félicitations. »

Sous la direction de Delphine Burlon, les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise accompagnés par M. Roux battant la mesure.

Un vin d'honneur clôturait cet après-midi riche en émotions.

COMMÉMORATION DU 8 MAI - En ce 8 mai 2015 une cérémonie avait lieu à Lapeyrouse comme dans de nombreuses communes, afin de commémorer le 70ème anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe. Elus, membres de la section locale des AFN, responsables d'associations, délégation du centre de secours de la Valloire, enfants de l'école et habitants de notre village, tous se retrouvaient devant le monument aux morts pour se souvenir. Après le dépôt de gerbes, le président de l'amicale de Anciens combattants d'Algérie prit la parole, puis Mme le Maire Nicole Durand donnait lecture du message du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire : J-Marc Todeschini. Après la minute de silence, et les sonneries réglementaires, la musique de Jarcieu jouait Marseillaise et autres marches militaires. Au cours de cette cérémonie Mrs Clot Durbet et Rambourg se voyaient remettre la médaille de reconnaissance de la nation et la croix du combattant sous les applaudissements du public. Afin de clore cette matinée, l'assistance était invitée à rejoindre la salle des fêtes afin de partager le verre de l'amitié.

VOIRIE - Suite aux réunions de quartier, une rencontre a eu lieu avec les services du département afin de répondre aux attentes des Lapeyrousiens en matière de sécurité (limitation de vitesse, état des voies, passages piétons, signalisation…)
Afin de définir le programme de réalisation des travaux de réfection de voirie pour 2015, le conseil municipal a validé le choix de LanesConseil pour l'accompagner dans l'estimation des montants et la consultation des entreprises. La commission voirie a retenu pour cette année le chemin du Grand Champ (sous le pont du TGV), le chemin de la Maisonnette ainsi que l'entrée du tennis. La réfection de la route de la Maison Blanche a été reportée car la commune d'Epinouze ne l'envisageait pas pour cette année.
La RD 519, objet de plusieurs de nos réclamations, va faire l'objet d'une réfection : de l'entrée est du village aux limites de Beaurepaire et du rond point ouest jusqu'au pont en limite de Jarcieu.
Le marquage au sol (stops, passages piétons…) a été réalisé par des conseillers municipaux et l'agent communal. Les passages piétons sur la RD 519 seront confiés à une entreprise spécialisée compte-tenu de l'importance du trafic.

FAUCHAGE/ÉLAGAGE - C'est l'entreprise GABILLON Michel de Pommier de Beaurepaire qui a été retenue cette année pour effectuer les travaux de fauchage-élagage. Le premier passage a eu lieu début juin. Le deuxième est prévu en septembre avec l'élagage des haies (stade, le long des voies communales).

DÉSHERBAGE - Confié à l'entreprise Laquet, cette dernière est intervenue début juin

DÉRATISATION - Elle a été réalisée par l'entreprise Zappa le 16 février dernier.

EXTINCTEURS/DÉFIBRILLATEURS - Après les contrôles annuels, plusieurs extincteurs feront l'objet d'un remplacement, le devis a été accepté. Le contrat des défibrillateurs a été renouvelé et ces derniers vérifiés, les électrodes ont été remplacées.

AMÉNAGEMENT CADRE DE VIE - L'aménagement du rond point ouest a été effectué par l'équipe municipale aidée de leurs conjoints. Des plantations d'arbustes, de fleurs, la pose de sujets agrémentent désormais notre entrée de village. Il faudra cependant faire preuve d'un peu de patience afin que le rendu escompté soit constaté . …Mais Paris ne s'est pas fait en un jour…

Les jardinières de la place ont été nettoyées et les traditionnels bégonias et géraniums ont laissé la place à des compositions variées et colorées qui donnent un autre visage à notre centre village. Nous tenons à remercier M. PALAIS pour son aide lors de ces plantations. Il est cependant rageant de constater que certains ne respectent pas le travail réalisé en prenant les jardinières pour des sièges.

ETS ZAPPA Sylvain
PRO D MULTI
Solution d'Hygiène réfléchie
- Dératisation
- Désinsectisation
- Destruction Guêpes & Frelons
- Dégraissage de Hotte
- Dépigeonnisation
- Piégeage tous Nuisibles
- Ramonage
- + Autres services

Tél: 04 69 29 23 15
Port: 06 88 47 36 03

La commission se réunira prochainement afin de faire le point des décorations de Noël et prévoir un renouvellement.

CIMETIÈRE - Le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise GUIMBAUD pour la remise en état de 13 concessions reprises par la commune. Compte tenu du montant des travaux, 7 seront nettoyées sur 2015, les autres l'année prochaine.

STADE - La VMC des blocs douche a été remplacée. L'adoucisseur a fait l'objet d'un entretien.

TENNIS - Des devis ont été demandés afin de déplacer et remplacer le portail d'entrée. L'accès à la route départementale sera également modifié au niveau de la pente afin de sécuriser la sortie et permettre le stationnement de véhicules.

BÂTIMENT ASSOCIATIF - Le système de désenfumage défectueux a été remplacé. La demande de subventions dans le cadre de la dotation cantonale ayant été acceptée, les travaux vont pouvoir débuter. C'est l'entreprise DIAS qui a été retenue pour la réfection de la toiture, elle interviendra au mois d'août.

SALLE DES FÊTES - La poignée et la serrure de la porte d'entrée ont été remplacées. Un achat complémentaire de chaises devra être réalisé. Une rencontre avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Drôme a eu lieu dernièrement concernant des travaux devenant nécessaires à la salle des fêtes (isolation, huisseries, réaménagement de la buvette…)

ÉCLAIRAGE PUBLIC - La compétence éclairage public a été restituée aux communes au 1er janvier dernier. Le conseil municipal a décidé de reconduire la société Mabboux pour une durée de un an (entretien et dépannage). Afin de réduire la consommation d'énergie et après avoir demandé l'avis des habitants lors de nos réunions de quartiers, l'éclairage public sera éteint la nuit. Des horloges seront installées afin de permettre l'extinction des candélabres de 23 h à 5 h le matin à compter du 1er juillet à l'exception des samedis.

REFUGE DE GERBEYS - L'adhésion au refuge de Gerbeys à Chonas l'Amballan pour les animaux errants a été reconduite pour cette année.

PERSONNEL - Une formation S.S.T. Sécurité Sauveteur au Travail et manipulation extincteurs est prévue le 28 août prochain pour le personnel communal.
Des réunions de travail sont programmées avec la commission du personnel afin de retravailler sur les plannings des agents qui travaillent en lien avec l'école (atsem, cantine garderie, TAP, ménage…)

MÉMOIRE DE LA DRÔME - L'adhésion à Mémoire de la Drôme a été renouvelée.

RIVIÈRES - Après plusieurs visites sur place du service rivières de la Communauté de communes, des premiers travaux ont lieu début juin. Une rencontre entre communes iséroises et drômoises est programmée début juillet en Mairie de Lapeyrouse afin d'établir un plan d'entretien pour le Dolon.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS - Une trentaine de personnes se sont mobilisées pour participer au nettoyage de printemps le samedi 4 avril. Dès 8 h, munis de gants et de sacs poubelles, les bénévoles ont parcouru chemins et bordures de bois à la recherche de déchets jetés ou laissés par des personnes peu respectueuses de notre environnement. En fin de matinée, les remorques prenaient le chemin de la déchetterie avant que tous se retrouvent à la salle des associations pour partager le verre de l'amitié.

RECENSEMENT DE LA POPULATION - Il aura lieu à l'initiative de l'INSEE du 21 janvier au 20 février 2016.

RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DE LA PRÉFECTURE - Lors de sa venue en Mairie en février dernier, de nombreux sujets ont été abordés : création de la voie nouvelle, maintien du bureau de poste, devenir des hôpitaux nord Drôme, projets de la commune, incivilités, éloignement des services comme pôle emploi, devenir de la ligne Beaurepaire / St-Rambert…

ECOLE - Le photocopieur de l'école a été remplacé : un contrat de location a été mis en place avec la Sté C'PRO. Le financement de jeux extérieurs a été pris en charge par la commune.

Compte tenu des effectifs, une septième classe ouvrira à la rentrée prochaine, elle sera située dans la salle informatique. L'augmentation du nombre d'enfants va nécessiter la création de deux services à la cantine, une demande de modification d'horaire a été demandée et accordée par l'Inspectrice d'Académie (voir tableau ci-dessous). Un inventaire du mobilier de l'ensemble du groupe scolaire sera fait afin de revoir l'équipement et les besoins de chacune des classes. Différents aménagements seront réalisés pendant les vacances d'été par l'agent communal. Un achat de manuels scolaires a été validé lors du dernier conseil municipal.

Lors de la fête de l'école, 9 élèves de CM2 se sont vus récompensés pour leur passage au collège et remettre un dictionnaire.

JOUR	GARDERIE	TEMPS ENSEIGNEMENT	DÉJEUNER	TEMPS ENSEIGNEMENT	GARDERIE	APC / TAP
LUNDI	7h/8h20	8h30/11h30	11h30/13h30	13h30/15h45	15h45/18h	APC 15h45/16h15
MARDI	7h/8h20	8h30/11h30	11h30/13h30	13h30/15h45	17h15/18h	TAP commune 15h45/17h15
MERCREDI	7h45/8h50	9h/12h			12h/12h15	
JEUDI	7h/8h20	8h30/11h30	11h30/13h30	13h30/15h45	15h45/18h	APC 15h45/15h15
VENDREDI	7h/8h20	8h30/11h30	11h30/13h30	13h30/15h45	17h15/18h	TAP Com Com 15h45/17h15

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires dispensées par les enseignants à raison de 36 heures par an soit 1 heure par semaine.
TAP : Temps d'Activités Périscolaires à la charge de la commune ou de la Communauté de communes de 3 heures par semaine.

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances Toutes Professions
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites
Jean-Claude BONIN
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53
n°ORIAS 7014929 www.orias.fr
Entreprise régie par le code des assurances

Old style garage
Olivier
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

CANTINE GARDERIE - Un achat de petit matériel devra être effectué pour la rentrée ainsi qu'un complément de chaises. Le règlement de la cantine garderie et TAP sera revu, notamment les modalités d'inscriptions et chaque famille aura à le retourner en mairie avant la fin août.

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE - L'année scolaire touche à sa fin et nous devons d'ores et déjà organiser la prochaine rentrée. Nous tenons à rappeler que les TAP sont facultatifs, les parents peuvent donc dans la mesure de leur possibilité récupérer leurs enfants à 15 h 45.

Les TAP auront lieu deux fois par semaine à raison de 1 h 30, le mardi et le vendredi de 15 h 45 à 17 h 15. Les jours de TAP, la garderie fonctionnera à partir de 17 h 15. Les TAP du mardi sont pris en charge par la commune pour l'ensemble des enfants de la petite section au CM2. La Communauté de communes prendra en charge les TAP du vendredi des CP au CM2, la commune devra assurer les TAP des plus petits. Pour participer aux TAP, les enfants devront être inscrits par période : toute inscription vaudra engagement. Les périodes sont au nombre de 5 (entre chaque période de vacances scolaires) et les inscriptions se font uniquement en Mairie. Une participation de 5 € par enfant et par période sera demandée aux familles.

Un projet éducatif territorial a du être rédigé (en partenariat avec la Communauté de communes)

pour la prochaine rentrée scolaire, pour une durée de trois ans et ce afin de pouvoir prétendre au soutien financier de l'Etat.

Pendant l'année scolaire qui s'achève, près de 80 enfants, chaque période, ont suivi les activités mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils ont ainsi pu se voir proposer coté commune : country, initiation au Kung fu, poterie, informatique, boules lyonnaises, activités manuelles, atelier jeux, pétanque, atelier recyclage, contes….

Nous tenons une nouvelle fois à remercier tous les intervenants, les bénévoles et le personnel communal qui ont participé à ces activités tout au long de l'année scolaire que ce soit de manière ponctuelle ou régulière. Si vous souhaitez vous aussi, vous investir et faire partager vos expériences et vos compétences aux enfants, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie.

COURS D'INFORMATIQUE - Des cours d'informatique auront lieu le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 dans la salle située à l'étage du bâtiment associatif. Ils seront assurés par le Club Informatique & Multimédia : pré-inscription en Mairie.

SITE INTERNET - Il est en cours de construction et devrait voir le jour à la rentrée.

VANDALISME/ INCIVILITÉ - De nombreux actes de vandalisme ont eu lieu sur notre commune en début d'année : vitres cassées, boîtes aux lettres arrachées, toilettes publiques cassées…. Des plaintes ont été déposées à plusieurs reprises en gendarmerie. De tels actes ne peuvent être tolérés car ils représentent un coût pour la collectivité.

PLU ET SURSIS À STATUER - Le porter à connaissance, le diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sont consultables en Mairie depuis le 16 décembre 2014, comme annoncé lors de la réunion publique du 4 mars dernier.

Une première présentation du diagnostic et du PADD a été faite courant janvier aux personnes publiques associées (chambre d'agriculture, service de la DDT, SCOT, CCPDA …). Une seconde a eu lieu dernièrement. A l'issue de ces deux rencontres, plusieurs remarques ont été faites : choix des secteurs à urbaniser au village, la limitation de la consommation de foncier, la zone d'activité, le règlement… Le choix de la commission urbanisme s'oriente vers soixante dix constructions dans les dix ans à venir comme le préconisent le SCOT et la loi Grenelle, avec dix pour cent de logements à prévoir pour de l'habitat social. Un emplacement réservé sera également prévu pour l'accueil de professions médicales. Le cabinet Lattitude doit également travailler sur l'étude loi Barnier. Un schéma d'assainissement devra également être effectué, plusieurs cabinets ont été rencontrés et des devis demandés. C'est pour toutes ces raisons que nous avons fait le choix d'annuler la réunion publique du mois de juin et de la reporter en septembre.

Depuis le 21 novembre dernier, le sursis à statuer s'applique sur tous les nouveaux projets de constructions dans les quartiers qui n'ont pas fait l'objet de demande d'urbanisme avant cette date.

RÉUNIONS DE QUARTIERS - Quatre réunions ont été programmées en début d'année. La première, le samedi 14 février, réunissait les habitants des quartiers des Morelles, des Brosses et de Brulefer. La deuxième, le samedi 28 février, concernait les habitants de Montanay et la Croix Rousse. Le 14 mars, c'était le tour des habitants de Boisvieux. Enfin les quartiers de la Ranche, du Pirol et du village se retrouvaient le samedi 28 mars.

Sept thématiques étaient abordées :

1) Cadre de Vie / Urbanisme / Espaces Publics / Sécurité
2) Voirie / Entretien / Réseaux / Cimetière / Environnement
3) Education / Restauration / Périscolaire / Locaux
4) Cohésion Sociale / CCAS / Personnes Agées
5) Développement Économique / Agricole
6) Sport / Culture / Vie Associative
7) Relation avec la population

Le bilan de ces réunions est positif avec une participation d'une quarantaine de personnes chacun de ces samedis. De nombreux sujets abordés, qui ont permis un échange avec la population afin de connaître et mieux cibler les besoins et les attentes (sécurité, aménagement de voirie, incivilités, communication…). A la demande des Lapeyrousiens, ces rencontres seront reconduites une fois par an.

À L'ATTENTION DES AÎNÉS - En fin d'année 2014, nous avons adressé un questionnaire à nos séniors de plus de 65 ans. Ce questionnaire avait pour but de centraliser les besoins, les attentes dans différents domaines de la vie quotidienne.
Malheureusement nous avons eu peu de retour. Cependant nous avons constaté que les demandes principales s'orientaient vers des activités comme la danse ou l'informatique. Nous sommes en mesure de vous dire qu'un club informatique s'installera sur la commune dès le mois de septembre et pourra répondre à vos attentes.
Nous souhaitions également vous rappeler que vous pouvez être soutenus dans votre vie quotidienne par différents services en fonction de votre situation d'âge ou de handicap. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Centre Médico Social de Hauterives qui vous orientera, ou de la mairie. Vous pouvez bénéficier de l'APA (allocation d'aide aux personnes âgées).
En terme d'aide à domicile, des services existent sur le secteur et peuvent intervenir sur prescription médicale si nécessaire ou à votre initiative dans le cadre des chèques emploi service.
Le portage de repas à domicile peut être une difficulté mais l'intervention d'une aide à domicile peut vous aider à pallier à ce manque.
Il est également important de rappeler que la télé alarme est une solution pour plus de sécurité à domicile. Le service Drôme solidarités du Conseil Départemental peut répondre à vos questions en appelant le 0810 01 26 26.
Concernant les transports, nous savons que les transports en commun sont rares. Néanmoins une ligne de bus existe encore pour se rendre à Beaurepaire et vous pouvez demander des prises en charge taxi pour des déplacements médicaux (même si elles sont de plus en plus rares).
Une de nos préoccupations était de lutter contre l'isolement. Nous avons rencontré plusieurs personnes intéressées par des visites effectuées par des bénévoles pour discuter ou se promener car les journées peuvent être longues.
Ce projet est en cours mais il demande du temps car nous devons être en parfaite confiance avec les personnes qui se rendront au domicile des aînés.
N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être intéressées.

LAQUET
Créateur de paysages et d'espaces sportifs
643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ 04 75 31 91 88
www.laquet.fr

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

APPLICATION DU DROIT DES SOLS - Depuis le 1er avril, ce sont les services de la CCPDA qui instruisent les demandes d'autorisation d'urbanisme. Ce service assuré, jusque là par les services de la DDT, sera désormais payant pour les communes. La première participation se fera en 2016, et sera fonction du nombre de dossiers instruits cette année : 30 % sera pris en charge par la communauté de communes et 70% restera à la charge de la commune.

STATION D'ÉPURATION ET SPANC - Depuis le 1er janvier, notre station d'épuration est gérée par la Communauté de communes, tout comme le service public d'assainissement non collectif.
Cependant, les réseaux de collecte et de transport des eaux usées restent de la compétence de la commune.

FOND D'AIDE AUX COMMUNES - La Communauté de communes prévoit une enveloppe budgétaire de un million d'euros, reconduite sur trois ans, pour aider les communes dans leur projet.
La première commission a eu lieu le 23 juin dernier. Pour notre commune plusieurs dossiers seront déposés :
voie nouvelle, travaux de la salle des fêtes, chemin piétonnier du village au stade, mise en accessibilité des salles à l'étage du bâtiment associatif.

MUTUALISATION - Certains matériels, type scénique font déjà l'objet de prêt pour les communes mais nous pourrions également mutualiser d'autres types de matériel, de service, de personnel…. Une commune seule n'a pas forcément les moyens tant financiers qu'humains pour se lancer dans certaines démarches, certains achats. Des réflexions sont actuellement menées concernant le schéma de mutualisation.

CIGALE
HOTSPOT GRATUIT

CIGALE - Accéder à internet gratuitement depuis un smartphone ou une tablette dans chaque commune du territoire, ce sera bientôt possible. A l'heure où les nouvelles technologies prennent une place de plus en plus importante dans nos vies, la Communauté de communes a décidé d'installer des bornes wifi dans les 35 communes qui constituent Porte de DrômArdèche. Elle financera et installera dans chaque commune une borne wifi cigale et prendra également à sa charge l'abonnement mensuel. Notre village est désormais équipé de cette borne qui a été positionnée à la mairie et couvre la place de la Mairie, le bâtiment associatif.

FORMATION - Plusieurs journées de formation à destination des secrétaires de Mairie ont été dispensées par la Communauté de communes : SIG/ Cadastre, Oxalis (documents d'urbanisme), mutualisation.

FRUIT POUR LA RÉCRÉ - Les classes de GS/CP et CP/CE1 ont bénéficié de l'opération un fruit pour la récré. Les élèves ont ainsi eu neuf distributions de fruits et légumes au cours du dernier trimestre, effectuées par la ferme des Cédres. Une façon de faire connaître nos produits locaux en donnant l'habitude dès le plus jeune âge de consommer des fruits et légumes de saison et de proximité.

TRANSPORT PISCINE ET SORTIES CULTURELLES - Le transport pour les dix séances de piscine à Châteauneuf de Galaure ainsi que le transport pour une sortie culturelle sur St-Vallier ont également été pris en charge par la Communauté de communes.

CAUE - Une convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage sera signée entre la commune, la Communauté de communes et le CAUE concernant la réhabilitation de la salle des fêtes. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'urbanisme durable, la Communauté de communes participera financièrement à cette mission.

VISITES D'EXPLOITATIONS - Chaque mois, Pierre Jouvet, Président de la Communauté de communes et Nicole Durand Vice Présidente déléguée à l'agriculture et à la forêt se rendent sur le terrain à la rencontre des agriculteurs. C'est donc tout naturellement que ce vendredi 22 mai, ils se retrouvaient chez Frédéric Nivon où ils étaient rejoints par la conseillère départementale, afin de découvrir l'exploitation « TOUTPAM : plantes aromatiques et médicinales de la Valloire ». Ils se sont vus expliquer les différentes phases de travail qui va de la récolte à la commercialisation en passant par le séchage, la transformation… Puis ils sont allés visiter le GAEC de la Croix Rousse où ils ont été accueillis par la famille Bonin qui leur a fait déguster ses différentes variétés de fraises. Ils ont écouté avec attention les explications sur le travail de transformation des fruits : confiture, sorbet, jus de fruits et sur la diversité des produits.

PROGRAMMATION CULTURELLE - Bien que notre commune n'accueille pas cette année de spectacle, la programmation culturelle est riche et variée : concert, cinéma de plein air, cirque, opéra, théâtre de rue… N'hésitez pas à vous procurer le programme.

MARCHÉ AU VILLAGE - Il sera organisé le 31 juillet sur notre commune en partenariat avec la Communauté de communes. Producteurs locaux et du territoire de Porte de DromArdèche seront présents afin de vous faire découvrir leurs produits et leur savoir faire. Animations et repas 100 % terroir seront également proposés sur place. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

EURO FACADE
Père et fils
Depuis 1985
Spécialiste du pisé
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre - Finitions personnalisées
Isolation thermique par l'extérieur
Agréé certifié Qualibat RGE
RGE QUALIBAT
22 impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse-Mornay
Port. 06 80 08 39 59 - 06 78 30 12 31
Mail : euro.facade@hotmail.fr - www.ravalement-facade-drome-isere.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 538 179€

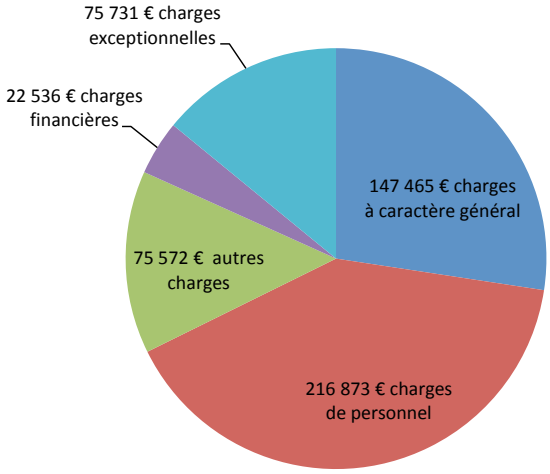

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 681 023€

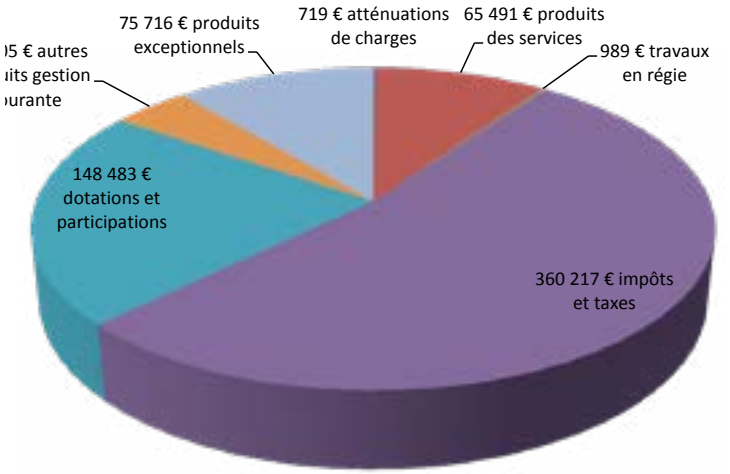

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 123 495€

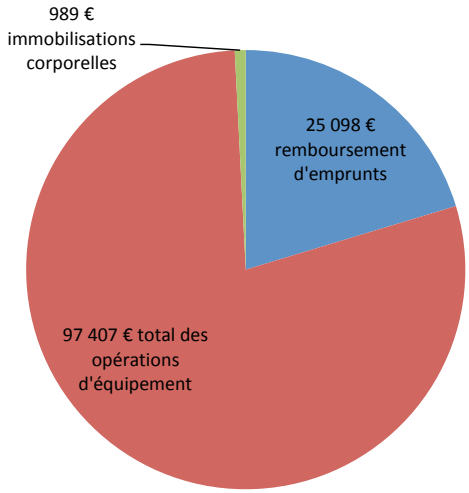

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 295 061€

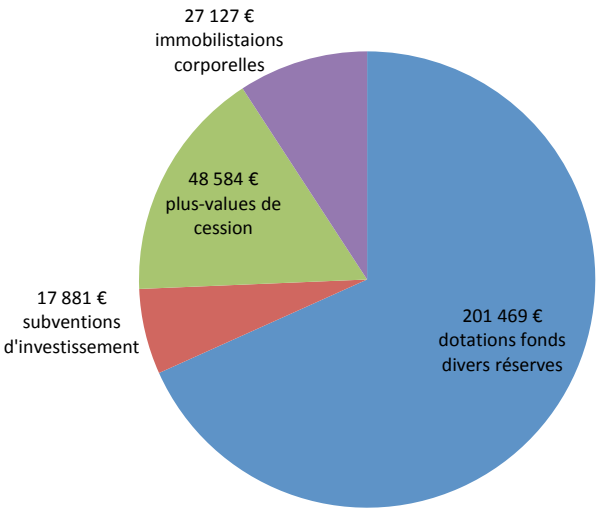

BUDGET PRIMITIF 2015

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 472 744€

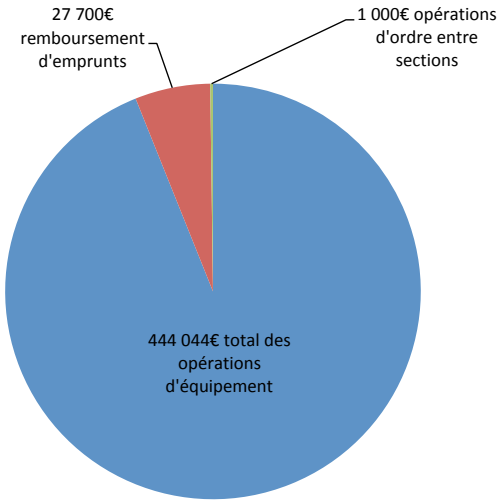

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 805 738€

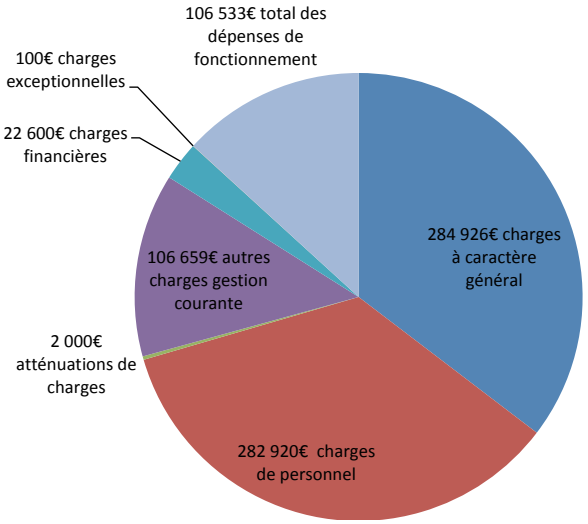

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 472 744€

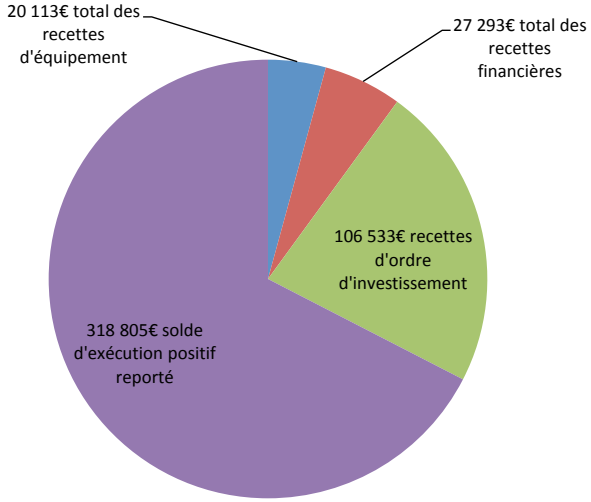

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 805 738€

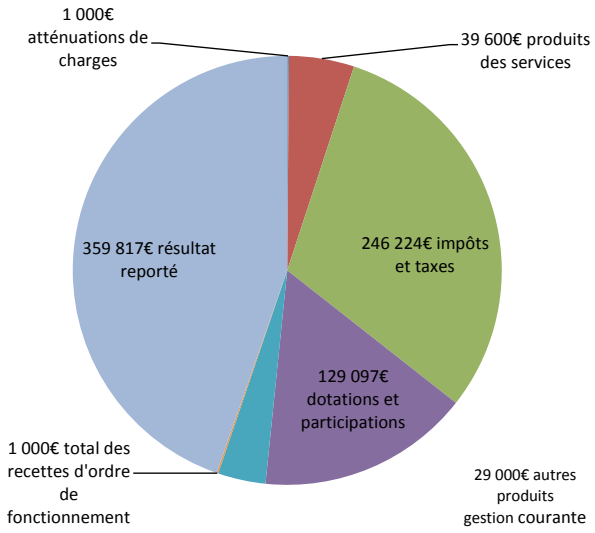

D.I.L.M
MULTI - SERVICES
Ets.Rodrigues
TRAVAUX DE NACELLE
Elagage et broyage d'arbres
Zinguerie
TERRASSEMENT
Assainissement, Piscine, Cour, VRD
26210 LAPEYROUSE-MORNAY
E-mail: dilm.tp@orange.fr
Tél. 04 75 31 81 28 – Port. 06 08 56 46 11

AUBERGE DU MOULIN
RESTAURANT
15 place des Gauds - Le Moulin - 26210 ST-SORLIN en VALLOIRE
Réservation au 04 75 31 99 96

Etat Civil

NAISSANCES

Lisa DA SILVA, le 6 février
chez Hélène et Micaël DA SILVA, 322 route de Pact

Tom JURY, le 20 mars
chez Priscilla et Fabrice JURY, 31 route de Moras

Malo COSSALTER, le 31 mars
chez Valentine TARDY et Vincent COSSALTER, 1031 route de Brûlefer

Marley BROCHIER, le 07 avril
chez Alison VEYROT et Jaison BROCHIER, 205 route de Jarcieu

Aedan CONTY GRONDIN, le 14 mai
chez Emilie CONTY et Joselito GRONDIN, 275 chemin de Gandelet

Maïd GOLIC, le 10 juin
chez Sead GOLIC et Sophie REISSER, 335 route de la Ranche

Célian VALLET COTTONNET, le 18 juin
chez Jérémy VALLET et Marlène COTTONNET, 136 chemin de la bergerie

MARIAGES

Patricia GELAS et Raymond BERNE
le 26 février à Lapeyrouse-Mornay

Bérangère ZOWIEZ-NEUMANN et Younes CHEHRAOUI
le 4 avril à Lapeyrouse -Mornay

Candice SOMANO et Aurélie MOUNIER
le 6 juin à Annonay

Fabrice POSOCCO et Sylviane CHANAUX
le 6 juin à Lapeyrouse-Mornay

Sabine COASSE et Cédric MALLEIN-GIRIN
le 13 juin à Lapeyrouse-Mornay

PARRAINAGES CIVILS

à Lapeyrouse Mornay :
Lyséa MALLEIN-GIRIN, le 13 juin
Tom JURY, le 20 juin

DÉCÈS

Philippe VIVIER, 55 ans le 2 janvier à Lyon

Simone CHAMBAUD née ASTRUC, 90 ans le 12 janvier à Beaurepaire

Raymond SERPOLLIER, 94 ans le 16 février à St -Sorlin-en-Valloire

Andrée AUBRON née DUCRETTET, 92 ans le 18 mars à Pierre Bénite

Marcelle GALLAY née JACQUIN, 91 ans le 18 mars à Anjou

Georges ROBARDEY, 80 ans le 31 mars à Lapeyrouse-Mornay

Danièle ROUX, 66 ans le 29 avril à Bron

Christian GERIN, 66 ans le 12 mai à St-Prim

Raphael MUNOZ, 70 ans le 12 mai à Annonay

Beauté
Concept Espace
BEAUTE CONCEPT ESPACE
l'institut du 3ème millénaire
10, chemin du levant
38270 Jarcieu
Tél. : 04 74 84 88 10

E.G.H
Electricité Générale Hernandez
Electricité habitat / bâtiment
Maintenance, dépannage industriel
Automatisme de portail, domotique
Chauffage, climatisation
Alarme intrusion...
Bois Vieux - 26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél. : 04 75 03 59 90 / Port : 06 82 59 24 47
E-mail : e.g.h@orange.fr

AMBROISIE – L'ambroisie est une plante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques, touchant 10 à 15 % de la population Rhône Alpine. Sa présence importante dans notre région, et dans notre département, a un impact considérable sur la santé de la population. A titre d'exemple, dans les secteurs les plus touchés de Rhône-Alpes, la population est exposée à un risque allergique d'au moins 3 sur 5, pendant plus de 50 jours par an (niveau où tous les allergiques au pollen d'ambroisie souffrent de pollinose).
En terme de coût de santé, les études réalisées par l'ARS Rhône-Alpes, démontrent, que pour les trois dernières années, les coûts de santé compris entre 10 et 20 millions d'euros par an pour l'ensemble de notre région, et ce en fonction des variations de conditions climatiques annuelles.

Les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie et de nettoyer, entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie. En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à contacter les propriétaires pour leur rappeler leur obligation et à défaut, faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie.

Effets néfastes de l'ambroisie : Au moment de sa floraison (entre fin juillet et octobre), elle libère du pollen qui est responsable de réactions allergiques, comparable au rhume des foins, elle survient en août et septembre. Les personnes sensibles peuvent présenter :
RHINITE, CONJONCTIVITE, TRACHEITE, ASTHME, URTICAIRE et ECZEMA.

Des dépliants avec photos sont à votre disposition en Mairie. Vous pouvez également trouver des informations sur le site www.rhone-alpes.sante.gouv.fr.

BRUITS ET NUISANCES – Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est INTERDIT DE JOUR COMME DE NUIT.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison d'intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, sont interdits entre 20 heures et 7 heures et sont également interdits les dimanches et jours fériés. (arrêté préfectoral n°1859 du 2 mai 1996).

Les cris d'animaux, notamment des chiens, dont la durée, la répétition ou l'intensité sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, de jour comme de nuit, occasionnent une gêne pour le voisinage. Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal provoquant des nuisances sonores peuvent être poursuivies civilement, administrativement ou pénalement.

ORDURES MÉNAGÈRES – Les bacs à proximité de votre domicile sont destinés aux seules ordures ménagères. Ces poubelles doivent être enfermées dans un sac plastique étanche et correctement fermé (l'estimation est de 30 litres par personne et par semaine). En aucun cas, il ne doit être déposé de cartons, magazines, bouteilles plastique, boîtes de conserves, verre… pour cela, des conteneurs sont à votre disposition sur le parking face au cimetière.

La collecte des ordures ménagères a lieu
LE MERCREDI

Point d'Apport Volontaire (PAV)

CONTAINERS SUR LE PARKING DU CIMETIERE
1 - Le verre
2 - Les plastiques et métaux
3 - Les papiers et cartons

La présentation de la carte délivrée par la mairie est obligatoire.

Les déchets tels que : gravats, végétaux, appareils ménagers, bois, cartons gros gabarit, huiles, pneus, piles, cartouches d'encres, doivent être emmenés à
la DECHETTERIE de ST SORLIN EN VALLOIRE
Les Petites Epines Bénites, route de Moras.

Horaires d'ÉTÉ Du lundi au samedi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h

COMPOSTEURS - Depuis janvier 2015, le SIRCTOM met à la disposition des résidents de son territoire des matériels aux normes NF de 2 types :

- **Composteurs plastiques,** d'une contenance de 300 litres - participation demandée au bénéficiaire : 15 €
- **Composteurs en bois,** d'un volume de 600 litres - participation demandée au bénéficiaire : 25 €

Attention : une pièce justificative de domicile sera exigée.

LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	13 h 30 - 15 h 30
Mardi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	Fermé
Jeudi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 15 h 30
Samedi	9 h - 11 h 15	Fermé

Fermeture les samedis
18 juillet, 15 août, 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre.
Fermeture annuelle du lundi 17 août au samedi 29 août 2015 inclus.

ooooooooooo ATTENTION ooooooooooo

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous invitons à inscrire de façon lisible les noms et prénoms des personnes résidant dans votre foyer sur votre boîte aux lettres.

LA DIVAGATION DES CHIENS – Selon l'article R.622-22 du nouveau Code Pénal, le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, est puni de l'amende prévue pour les contraventions 2è classe. Les animaux, et notamment les chiens errants sur la voie publique, sont recueillis, gardés une journée sur la commune durant la recherche du propriétaire, puis conduits, s'ils ne peuvent être identifiés, au **Refuge de Gerbey à Chonas l'Amballan**, auquel la commune adhère.

Le refuge est ouvert de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le dimanche et le mercredi.

Les frais de garde et d'identification de l'animal sont à la charge du propriétaire lorsque celui-ci est retrouvé. L'animal devient la propriété du refuge au bout de dix jours francs.

PERMIS DE DÉTENTION POUR CHIENS 1È ET 2È CATÉGORIE – La loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dits dangereux. Les propriétaires de ces chiens doivent faire une déclaration en mairie, en fournissant les pièces justifiant de l'identification du chien, sa vaccination, sa stérilisation pour ceux de 1è Catégorie, la souscription d'une assurance garantissant la responsabilité civile du chien ou de celui qui le détient, l'évaluation comportementale de l'animal.
Une attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canin. Le maire pourra alors délivrer un permis de détention. Il est rappelé que, sur la voie publique, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

AIDE À LA RÉNOVATION THERMIQUE - Le CALD est missionné par la Communauté de communes pour conseiller les propriétaires bailleurs et occupants.

3 permanences mensuelles sont organisées :

- 1er mardi du mois à Châteauneuf de Galaure de 8 h 30 à 9 h 30 à la mairie.
- 2ème et 4ème jeudis à Saint Rambert d'Albon de 10 h à 12 h à la mairie sans rendez-vous.

Un numéro vert est également disponible pour joindre un conseiller du CALD : **088 300 915**

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
31/01/2015	GRAIL Sébastien	185 route du Centre Vignoble	Abri 25m²	20/04/2015
06/03/2015	SCI CMN	ZAC Mornay	Agrandissement de 170m²	Refus
19/03/2015	COMBET Pascal	265 route de Jarcieu	Garage 65m²	23/04/2015
20/03/2015	ROUX Patrick	689 chemin du Rafour	Construction serres agricoles	23/04/2015
07/05/2015	GOLIC Sead	335 route de la Ranche	Abri avec annexes	
12/05/2015	TURPIN Françoise	1966 route d'Epinouze	Agrandissement de 42m²	
21/05/2015	SCI CMN	ZAC Mornay	Création logement 105m²	Refus
06/06/2015	DREVETON Franck	Route du Four	Maison habitation	
09/06/2015	LOMBARDI SCI JHYAL	ZAC Mornay	Construction d'un bâtiment	
22/06/2015	TDF		Démolition et reconstruction d'une antenne	

SI JE TROUVE UN FRELON QU'EST CE QUE JE FAIS ?

Est-ce un frelon asiatique ?

Il faut le distinguer d'une guêpe, du frelon local et d'autres insectes qui lui ressemblent. Il est plus gros qu'une guêpe, un peu plus petit qu'un frelon local et il a les pattes jaunes.

Où le trouver ?

En train de boire, de chasser les insectes qui butinent sur les fleurs, à la recherche de viande ou de poisson, à l'automne sur les fleurs de lierre, sur les fruits, à la recherche de matières sucrées. On peut le repérer par ses allers et venues à proximité des nids. Il peut être agressif quand on s'approche des nids.

On peut voir des nids à partir de février, les fondatrices commencent un nid seules souvent sous abri, ensuite le nombre de frelons augmente, on trouve les gros nids à partir de l'été dans les arbres à toutes hauteurs. Si vous trouvez un nid il faut le signaler à un apiculteur référent.

Si vous trouvez un frelon asiatique, isolés ils ne sont pas agressifs, il faut le capturer mort ou vif et le faire identifier par un apiculteur référent.
Les nids de frelons asiatiques seront détruits gratuitement.

Pourquoi détruire les frelons asiatiques ?

C'est une espèce invasive qui a un impact négatif sur la biodiversité. Où il est installé il faut détruire nids et frelons pour pouvoir faire de l'apiculture.

Apiculteurs référents :

COUIX Jean-Pierre 0675049172 - 0475237947
MEYNIER Emmanuel 0475315639
BAUDOUX Gilles 0625806186
BERTHOLET Jacques 0475686403
THEZIER Louis 0672177446

Pour en savoir plus contactez : THEZIER Louis

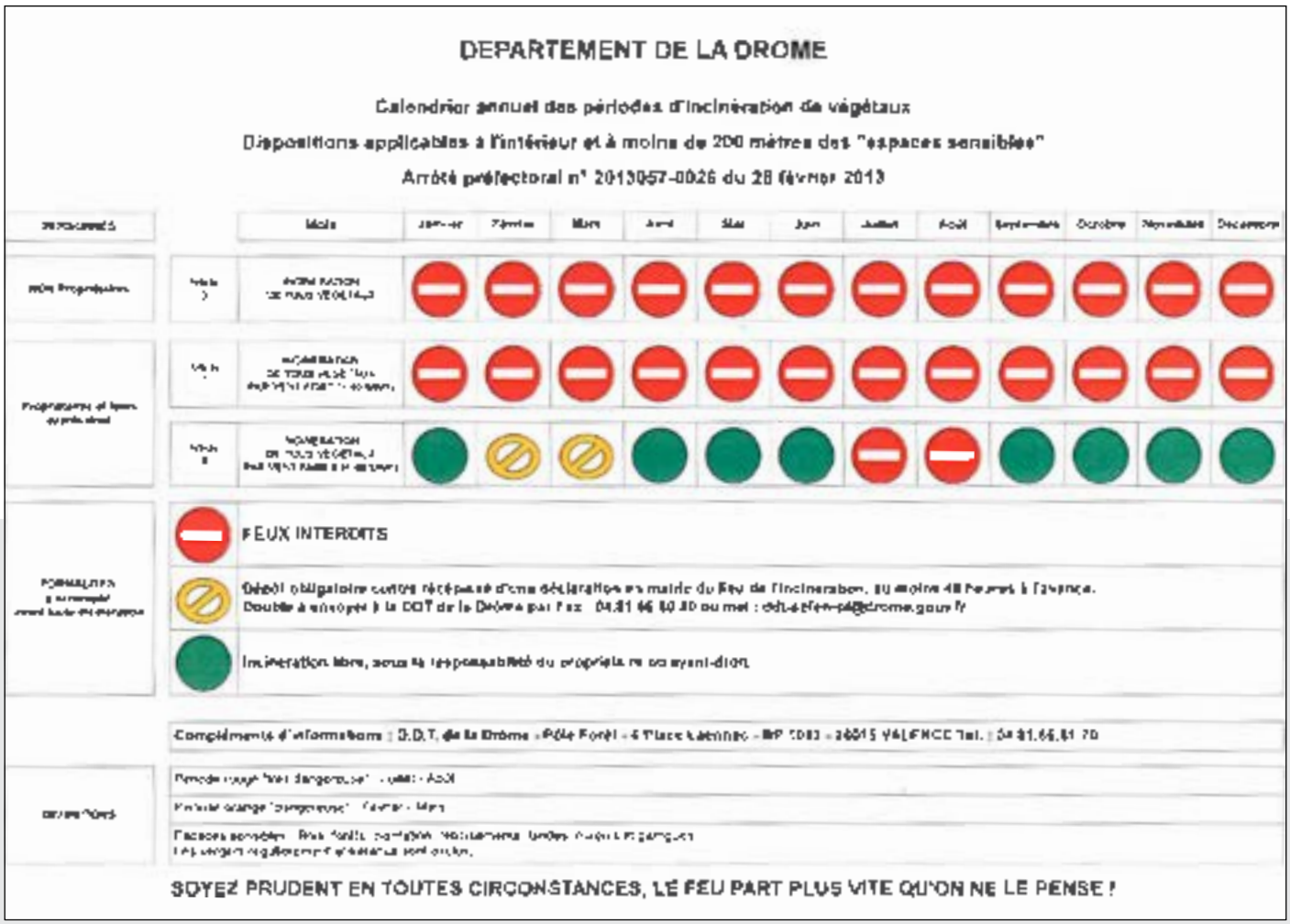
DEPARTEMENT DE LA DROME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux

Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n° 2013057-0026 du 26 février 2013

FEUX INTERDITS

SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !

Dates à retenir 2015

Juillet

DIMANCHE 5	Pétanque CSL
MARDI 14	Feu d'artifice intercommunal à Moras
DU VENDR. 17 AU LUNDI 20	Vogue
VENDREDI 31	Marché au village

Août

VENDREDI 28	Concours pétanque semi nocturne ACCA
SAMEDI 29	défilé des classes en 0 et en 5

Septembre

VENDREDI 4	Pétanque semi nocturne CSL
SAMEDI 5	Forum des associations à St-Sorlin-en-Valloire
VENDREDI 11	Concert Michel MONACO organisé par le comité

Octobre

SAMEDI 3	Soirée dansante Louisiana Danse
DIMANCHE 25	Bourse aux jouets comité des fêtes

Novembre

DIMANCHE 8	Loto sou des écoles
MERCREDI 11	Commémoration
DIMANCHE 15	Matinée tête de veau CSL
DIMANCHE 22	Loto du club
SAMEDI 28	Concours de belote section 176

Décembre

SAMEDI 5	Illuminations comité
DIMANCHE 6	Journée danse Louisiana Danse
SAMEDI 12	Repas des aînés
DIMANCHE 13	Matinée huîtres CSL

Place de l'Eglise
26210
LAPEYROUSE-MORNAY
☎ 04 75 31 91 84
berthois.remi@orange.fr

• Club Sportif Lapeyrousien

La saison 2014-2015 est maintenant terminée. Le bilan est assez mitigé : très satisfaisant pour nos Seniors, et décevant pour l'équipe féminine qui a dû se retirer de toute compétition à cause de son manque d'effectif.
L'équipe Fanion termine à la 2è place du championnat 3è division. Le bilan est très positif, avec 13 victoires, 6 matchs nuls et seulement 3 défaites au cours de cette saison 2014-2015. La saison dernière avait été plus compliquée, le manque d'effectif, la descente en troisième division, des blessures… Belle revanche pour les hommes de Julien SABY. L'équipe Réserve, reformée cette année, termine à la 7è place au sein de son championnat de 4è division.

Bilan de la saison : 4 victoires, un match nul et 9 défaites. Le classement n'est pas forcément représentatif des prestations sur le terrain, nos verts auraient mérité de gagner plus de matchs. De l'envie, de la solidarité, l'équipe Réserve de Frédéric Crépieux peut malgré tout être fière de sa saison. Je tiens à féliciter tout le groupe Senior pour cette saison, en espérant que la prochaine soit aussi belle. L'équipe féminine de Marius Girard, qui avait été engagée dans le championnat à 11 en début de saison, a été désengagée des compétitions pendant la trêve hivernale, le manque d'effectif étant devenu trop important. Un coup dur pour le club et pour ses supporters, qui avaient l'habitude de les encourager le dimanche matin. Le club aimerait réengager une équipe féminine le plus vite possible, mais l'engager la saison prochaine risque d'être compliqué…
En ce qui concerne nos jeunes, les U7 et les U9 de Jaison Brochier ont fait de très bons plateaux. Nous remercions les parents bénévoles pour l'encadrement et l'organisation le samedi.

DATES À RETENIR

LE STAGE ANNUEL des jeunes aura lieu cette année le jeudi 9 et le vendredi 10 juillet.

Découverte du football et du club pour les 5-11ans, renseignez-vous auprès de nos dirigeants.

La saison étant terminée pour tout le monde, il va falloir préparer la saison prochaine… Actuellement, le club est toujours à la recherche d'un entraîneur pour nos Seniors. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé, nous recherchons une personne volontaire, avec un minimum d'expérience, qui aurait en charge l'entraînement des deux équipes Seniors et la responsabilité de l'équipe Fanion.

Remerciements :
Je tiens à remercier l'ensemble du bureau pour le travail effectué lors des manifestations et leur présence cette saison. Merci à Julien Saby, Frédéric Crépieux, Jaison Brochier et Marius Girard, responsables d'équipe. Merci à Christophe Brochier pour sa présence et son aide aux séances d'entraînements, merci à Chris Gargiulo et Olivier Berthaud, présents le dimanche pour accompagner les coachs. Merci à Christophe Brochier et Serge Vallon, arbitres assistants cette saison. Merci à Olivier Berthaud et Marius qui ont arbitré certains matchs à domicile. Merci à Jean Berthaud pour la tonte du terrain. Merci à Jaison Brochier, Rémy Goudard, Edouard Baillet, Kevin Legendre et Geoffray Girard pour le traçage du terrain. Merci à nos sponsors pour les équipements, les panneaux publicitaires et les divers dons lors des manifestations. Merci aux supporters présents toute la saison.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 6 juin, un nouveau bureau a été élu :

Président : Marius GIRARD / Vice-président : Jérôme CLAVEL
Secrétaire : Julien SABY / Secrétaire adjoint : François LENGLART
Trésorier : Christophe BROCHIER / Trésorier adjoint : Edouard BAILLET
Les dirigeants : JOVANOVIC Michel, BERTHAUD Jean, VALLON Pierre, VALLON Serge, BROCHIER Jaison, KLOUA Ahmed, GOUDARD Rémy.

• Club de l'Amitié

- Lundi 12 janvier :
Réunion des clubs du FAR avec le comité de liaison des clubs du nord Drôme représenté par 22 communes dont 21 étaient présentes pour une mise en place des dates à définir et payer la cotisation de l'année sous le contrôle du président M. Chautard.

- Jeudi 15 janvier :
Assemblée générale du club bien représentée par les adhérents avec 2 nouvelles rentrées au bureau : Chambaud Claude et Madinier Michel (sortants Rey René et Moiroux René), après toutes ces démarches, il y a eu le tirage des rois.

- Jeudi 12 février :
Journée gaufres et crêpes dans une bonne ambiance comme auparavant, la météo a permis aux joueurs de boules lyonnaises de se défouler sur la place publique.

- Jeudi 26 mars :
Bugnes annuelles à foison tout l'après-midi sur les tables entre les tapis de cartes pour les plus acharnés et autres jeux divers ou tout simplement causettes pour nos chères doyennes.

- Jeudi 23 avril :
Pogne de pâques avec toujours une bonne participation des adhérents pour savourer cette gourmandise confectionnée par notre boulanger du village.

- Jeudi 30 avril :
Sortie cabri à Saint-Donat toujours avec le même nombre de personnes pour savourer ce repas printanier (en voitures particulières cette année).

- Lundi 4 mai :
Journée démonstration Pro Confort (vente privée) avec concours de belote pour clore cette réunion assistée par 39 personnes.

- Mercredi 27 mai :
Sortie restaurant à la Chapelle de Surieu 51 personnes dégustaient ce copieux repas campagnard.

Le club souhaite de bonnes vacances à toute la population Lapeyrousienne.

• Les Conscrits

Bonjour à tous,
Les conscrits 1996/1997 ont déjà bien entamé l'année. Nous remercions tous les Lapeyrousiens pour leur présence à nos manifestations, notamment le challenge Marcel CROS et l'omelette qui a très bien marché. La vogue arrive à grand pas, nous vous rappelons comme chaque année qu'il y aura un concours de pétanque et de longue, la paëlla et le bal des conscrits, sans oublier notre tournée de brioches.
Nous vous attendons nombreux pour clôturer cette année !

Les conscrits

• Repas de quartier Montanay

Ce vendredi 1er mai, 54 personnes se sont retrouvées au stade municipal pour le repas du quartier.
Malgré le mauvais temps, le repas a débuté traditionnellement par l'apéritif puis la photo souvenir. Au repas : salade, poulet basquaise avec riz créole, fromage et un délicieux gâteau poire chocolat. Après le repas, quelques-uns jouaient aux boules, au foot et d'autres aux cartes… Le soir tout le monde se réunissait autour de la traditionnelle tomme daubée et assiette de charcuterie, pour finir ensemble cette journée.

Merci à tous d'avoir, de près ou de loin, participé à cette journée,

Et bien sûr à l'année prochaine !

• Amicale des anciens d'AFN

- Samedi 3 janvier : Traditionnel échange de vœux et tirage des rois.
- Jeudi 19 février : nous accompagnons notre camarade Raymond SERPOLIER à sa dernière demeure. Ancien président de l'UFAC, ancien combattant 1939-45 et d'Indochine. Cérémonie à Moras et inhumation à Saint-Sorlin. Notre président M. LANGLAIS Martial prononçait son éloge. A sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.
- Dimanche 22 février : matinée boudins saucisses comme chaque année, vous étiez nombreux à nous rendre visite, merci à tous pour votre fidélité.
- Dimanche 8 mars : Repas dansant avec Marcel RIVERS et son orchestre qui nous ont entraînés dans un tourbillon de danses et de bonne humeur, la choucroute toujours excellente signée Amouroux a su nous donner la pêche pour tenir jusqu'à 19 heures moment de la séparation et prise de rendez-vous pour l'année prochaine.
- 19 mars : commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie, défilé, dépôts de gerbes place de la Paix et au monument aux morts. Allocutions de notre président et de Mme le Maire, une minute de silence fut observée. Les sonneries réglementaires furent assurées au clairon par M. DILAS à qui nous adressons nos remerciements.
- Mercredi 6 mai : Dans le cadre des soixante dixième anniversaires du retour des prisonniers 39-45, notre fédération attribuait une médaille avec diplôme à M. Louis ROUX 105 ans, porte-drapeau des anciens prisonniers. La cérémonie organisée par la municipalité et notre amicale s'est déroulée à la salle des fêtes en présence des élus de notre région, des présidents des associations et de leurs adhérents, de sa famille et amis. C'est sous les applaudissements que M. Louis ROUX fit son entrée dans son fauteuil entouré de Mme le Maire et notre président. L'émotion était grande. M. Martial LANGLAIS, avec des mots affectueux et ému, a retracé la période de sa vie de prisonnier. Mme le Maire a rappelé sa vie de lapeyrousien et son engagement dans la vie de notre commune. Notre président lui a remis médaille et diplôme sous les applaudissements et le crépitement des appareils photos. Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise, l'émotion monte d'un cran en voyant notre doyen les accompagner et battre la mesure. Puis ce fut la remise de cadeaux. Le vin d'honneur offert par la municipalité et notre amicale. Tous nos vœux vous accompagnent M. ROUX.
- 8 mai : Victoire 45, soixante dixième anniversaire. 9h45 à Lapeyrouse, 10h45 Pact, 11h30 Manthes. Défilé avec la musique de Jarcieu. Dépôt de gerbes au monument aux morts, allocution de Martial LANGLAIS, président des anciens d'AFN et de Mme le Maire Nicole DURAND, une minute de silence fut observée après les sonneries réglementaires. Deux remises de médaille à M. Robert CLOT DURBET : reconnaissance de la nation, M. Armand RAMBOURG : croix du combattant et reconnaissance de la nation. Félicitations aux récipiendaires : Marseillaise et marches militaires furent exécutées par la musique de Jarcieu sous la baguette de Mme CRETINON. Madame le Maire invitait, au nom du conseil municipal, à un vin d'honneur. Un repas terminait cette journée.
- Samedi 30 mai : Une délégation avec notre drapeau se rendait sur invitation à Saint-Martin-d'Août pour l'inauguration du « square du 19 mars ».

Bonnes vacances *G.D.*

L'énergie est notre avenir, économisons-là !

TTEC
MAINTENANCE CLIMATIQUE

Votre partenaire confort sécurité

Spécialisé dans la maintenance et l'exploitation de chaufferies et d'installations climatiques collectives.
Nous assurons un service de dépannage rapide 7j/7.

101 chemin des Huguenots 26000 VALENCE 04 75 41 00 77 contact@ttec.fr

CHAUFFAGE FIOUL GAZ POMPE A CHALEUR CLIMATISATION ENERGIES RENOUVELABLES

• Auto Nostalgie

Bonjour à tous,

Notre club a été endeuillé récemment par la perte de sa présidente fondatrice Andrée Aubron. Le Club avait été fondé par Pierre et Andrée Aubron, aidés par leur ami Claude Delagneau devenu ensuite président de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque.

Nous avons perdu une amie, une femme de tête qui s'est toujours engagée, d'abord dans la Résistance à Lyon, puis dans l'affaire montée avec Pierre, et enfin avec la création et la direction du Club. Malgré ses problèmes de santé, elle participait encore à la plupart de nos sorties. Elle nous laisse, outre de bons souvenirs, les dessins et les poèmes qu'elle composait et qui ornaient les catalogues que les époux Aubron nous donnaient à chaque Rallye. Elle nous a manqué lors de notre sortie de printemps dans le Vercors avec passage au col de la Bataille et visite du musée de la Résistance à Vassieux, puis retour par les Goulets.

Le Club vient d'organiser le dimanche 24 mai dernier la Mécanibourse à la Gare de Beaurepaire en collaboration avec les « Amis de la Gare ». L'année dernière nous avions organisé un petit rallye qui nous avait emmenés dans l'Oisans du Père Polge. Cette année, c'est Michel et Odette Fénomino qui organisent un rallye « d'ancêtres » (autos d'avant 1920) qui partira de Lapeyrouse mi-juillet en direction de la Drôme des collines et du Vercors également. En septembre, nous nous retrouverons aux Journées du Patrimoine au musée Morin et nous devrions rejoindre notre ami Simonetti pour le tour de Grenoble.

Je rappelle une fois de plus que nos sorties d'un jour sont ouvertes à tous. A bientôt et bonne route à tous.

Pour le Club, Laurent Murgat

• ACCA

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 19 juin, 20 chasseurs étaient présents sur 52 cartes.

Durant cette assemblée nous avons parlé de la saison 2014/2015 qui s'est très bien déroulée au niveau chasse, mais moins bien par rapport aux quelques paroles mal placées et qui nous ont fait perdre des membres du bureau, ce qui est bien regrettable.

C'est pour cela que j'ai le souhait de faire rentrer du sang neuf et chose faîte, 3 chasseurs nous rejoignent pour refaire le bureau (Arsène, Mickaël JOUD, Philippe JOUBERT).

Un nouveau départ j'espère, car les manifestations, l'ambiance et la motivation étaient parties.

Si d'autres chasseurs ou non chasseurs veulent nous rejoindre c'est possible, vous serez les bienvenus.

DATES À RETENIR

- **CONCOURS DE PÉTANQUE semi-nocturne : vendredi 28 août 2015**
- **REPAS CHEVREUIL : samedi 20 février 2016**
- **MÉCHOUI : 11 juin 2016.**

Venez nombreux.

Bonnes vacances à tous,

Le Président

- *Boissons fraîches à emporter*
- *Saucissons, chipolatas, merguez (artisanal)*
- *Fromages fermiers (arrivage toutes les semaines)*
- *Mercredi : dépôt de journaux et de pain*
- *Traiteur (banquet sur réservation)*

Au Verre de l'Amitié

Bar Restaurant Epicerie

26210 LAPEYROUSE-MORNAY

Tél. 04 75 03 07 40

OUVERT TOUS LES JOURS

MERCREDI FERMETURE À 14 H.

REPAS VOGUE
Pensez à réserver !
Samedi soir : Cochon à la broche
Lundi soir : Friture
Vendredi soir : Karaoké

• Bibliothèque Municipale

La bibliothèque compte à présent 13 personnes bénévoles qui se répartissent les différentes tâches : Françoise Lathuilière responsable), Danièle Biichle, Maryse et Philippe Chevalier, Jacqueline Clot-Durbet, Brigitte et Emilie Conty, Martine Durand, Hélène Perrial, Alexiane Pire. Nous accueillons trois nouvelles bénévoles : Isabelle Combet, Mme Lefèvre et Séverine Oriol qui vont renforcer notre équipe.

• Les activités habituelles : Les soirées pyjama, contes lus aux enfants qui viennent en pyjama avec ou sans leurs parents. Une soirée a eu lieu en janvier, une autre les 12 et 19 juin.
La bibliothèque scolaire, une fois par mois, en partenariat avec les enseignants.
Les TAP, deux interventions par période, avec des lectures sur un thème choisi par les bénévoles.
• Les acquisitions grâce au financement de la mairie : En 2014, nous avons acheté des documents pour adultes, cette année, nous avons privilégié la littérature enfantine avec l'achat de nombreux ouvrages variés. Les abonnements à Wakou et à Histoires pour les petits sont reconduits chaque année. La mairie a également financé l'achat de nouveaux coussins pour les enfants.
Tout est mis en place pour vous accueillir nombreux aux permanences :

PERMANENCES **le mercredi après-midi de 16 h à 18 h et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30**

Nous vous souhaitons de belles lectures et un bon été.

Les bénévoles

• Comité des Fêtes

Comme chaque année la chasse aux œufs a eu lieu dans le grand bois où il y avait une cinquantaine d'enfants. Pour clôturer l'après-midi, il y a eu des gaufres et boissons. Les enfants sont repartis avec un paquet d'œufs en chocolat.

DATES À RETENIR

Marché nocturne le 31 Juillet
Cette année le marché nocturne aura lieu le vendredi 31 juillet à partir de 18 heures sur la place.

Concert vendredi 11 Septembre
Un concert de Michel MONACO aura lieu à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes. L'entrée est de 10 €. Les places seront disponibles auprès de Mme GOUDARD Nadine présidente ainsi que dans les commerces du village.

Repas des classes samedi 29 août
Toutes les personnes nées en 5 et en 01 peuvent nous contacter pour participer, il suffit de vous inscrire auprès de la présidente.

Le comité des fêtes possède une chambre froide, pain de glace, location vaisselle…
Vous pouvez contacter Nadine GOUDARD au 06 31 08 29 97

Bonnes vacances à tous.
Le bureau

B2ID
Intervention rapide en moins de 24h00
06.67.90.95.93

Bruno Inform@tique Internet Dépannage
Email: contact.b2id@gmail.com

- Dépannage Informatique
- Désinfection et nettoyage PC
- Cours informatique à domicile
- Récupération de données
- Création de site

http://www.b2id.com
Dépannage à distance
7j/7 de 9h00 à 22h00

• Gym

Comme chaque année, la saison de gym s'est achevée autour d'un repas convivial à l'auberge du Moulin.
Pour l'année prochaine nous aurons une nouvelle prof le lundi qui nous fera des cours de zumba. Les cours du jeudi seront toujours assurés par Françoise ainsi que la marche nordique. Il y aura toujours les deux séances de marche : une l'après-midi et l'autre le soir.
Comme à chaque reprise en septembre, les deux premiers cours sont des cours d'essai gratuits.

Bonnes vacances à tous et à toutes.

• Tennis de Lapeyrouse

HABITANTS de LAPEYROUSE	HABITANTS EXTERIEURS
Adultes : 20 € Couples : 30 € - 14 ans : 9 €	Adultes : 25 € Couples : 45 € - 14 ans : 12 €
TICKETS INVITÉS : 3 € (à prendre à l'avance en Mairie)	
CAUTION CLÉ : 16 €	

RAPPEL TARIFS

La saison 2015/2016 a démarré le 1er mai. Les nouvelles cartes sont à demander en Mairie.
Pensez à fournir une photo si c'est votre première adhésion.

Un projet est en cours au niveau communal pour sécuriser l'entrée du stade côté tennis. Le portail existant étant détérioré et ne fermant plus, sera remplacé et déplacé vers l'intérieur du stade. La pente au niveau de la route sera adoucie permettant une sortie du stade plus sécurisée. Nous demandons à tous (adhérents et non adhérents) de bien respecter les infrastructures et de garder les courts propres.

Le bureau

• Les Vieux Outils Agricoles Du Grand Bois

A l'occasion des 30 ans du musée, journées du patrimoine le 19 et 20 septembre : ouverture du musée :
- samedi de 14 h à 18 h
- dimanche de 8 h à 11 h et de 14 h à 18 h.

Découverte du musée :
10 anciens métiers à découvrir (environ 1500 outils) + visite du parc avec vieux outils agricoles + exposition de vieux véhicules (voitures, tracteurs, motos). Si vous en possédez faîtes-vous inscrire au plus vite (places limitées).
Dimanche : buvette, sandwichs et repas à 12 h (friture à volonté). Sous chapiteau avec animation assurée comme d'habitude.
Pour la participation des vieux véhicules, vous avez le repas tarif réduit et casse-croûte le matin (9 h) offert.

Tarif pour les visiteurs : repas 14 € avec friture à volonté ou rôti.

La présidente
Mme MAURIN Marie- Claude

CHEVAL
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics, aménagements paysagers,
Granulats, enrobés, béton,
Collecte et valorisation de déchets.
Quartier Mondy - 26300 Bourg de Péage
www.groupecheval.fr

• La Truite des Veuzes et d'Oron

L'AAPPMA une association intercommunale, agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

- Près de 330 adhérents en 2014 dont plus de 70 jeunes pêcheurs de moins de 16 ans, auxquels s'ajoutent de nombreux pêcheurs issus des communes et départements limitrophes ;
- 60 km de rivières et ruisseaux répartis sur 5 communes de la Valloire (Manthes, Moras, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay et St-Sorlin-en-Valloire) ;
- Un effort conséquent d'alevinage (plus de 200 000 alevins de truite fario) introduits dans les Orons, le canal SNCF, les Veuzes, les Collières, le Dolure et leurs nombreux biefs, afin de compenser le déficit de la reproduction naturelle ;
- Près de 1000 heures annuelles de bénévolat au service de la protection et de la mise en valeur des rivières de la Valloire.

Des missions en lien avec la protection de l'environnement et au service du développement durable de la Valloire

- Lutter contre toutes les pollutions et la détérioration du milieu naturel ;
- Représenter les pêcheurs et participer activement à la protection des milieux aquatiques, dans tous les débats et réunions (Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux - SAGE -, aménagement hydraulique,...) concernant la gestion des rivières et des nappes phréatiques, en apportant notre connaissance très pointue du terrain ;
- Œuvrer toujours et encore pour une gestion à long terme de la ressource en eau et des rivières ;
- Effectuer toute intervention de mise en valeur piscicole (repeuplement, aménagements divers, nettoyage de berges,...)
- Promouvoir la pêche et la gestion des ressources piscicoles.

2014 en bref

Les précipitations du début de l'année et de l'automne 2014 ont permis de poursuivre la forte recharge de la nappe phréatique de Bièvre Valloire, entamée depuis la fin 2012 ; ainsi, le niveau de la nappe, et donc les sources de la Veuze à Manthes ont retrouvé un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1994 ! Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les milieux aquatiques de notre Valloire puisque le débit des cours d'eau, très élevé durant toute l'année en 2013 et 2014, permet à la fois une dilution des pollutions et une multiplication des habitats disponibles pour la faune aquatique (on peut imaginer par comparaison un immeuble qui passerait de 20 à 60 logements, et qui permet donc de loger beaucoup plus d'habitants). De belles perspectives en vue pour des saisons de pêche à venir riches en truites farios !

Par ailleurs les deux manifestations désormais traditionnelles de l'association ont été reconduites : la journée « rivières propres » pour nettoyer les berges des cours d'eau, et l'initiation à la pêche et à la découverte du milieu aquatique en partenariat avec Valloire Loisirs, qui permet aux enfants de connaître la rivière qui passe près de chez eux, mais aussi les plaisirs de la pêche à la ligne.

DATES À RETENIR

• Opération « rivières propres » :
fin février/début mars (date à préciser)

• Ouverture de la pêche à la truite :
du samedi 14 mars au dimanche 20 septembre inclus.

Éclairage sportif
Éclairage public
électricité mabboux
100, route du Paturel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

FERME MORNAY POINT Virginie
Fruits et légumes de saison
548 route de Beaurepaire
26210 LAPEYROUSE-MORNAY
Tél : 06 56 79 11 12
Ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h
sauf lundi et dimanche après midi

• Louisiana Dance

L'année va bientôt se terminer, nous nous affairons pour notre soirée anniversaire du 30 mai, un an déjà ! Puis nous arrêterons nos activités le 21 juin par une démonstration de nos danses à l'invitation du comité des fêtes de Revel Tourdan.

Un peu de vacances pour juillet et août et nous repartirons pour une nouvelle saison avec la **reprise des cours le mardi 22 septembre** et nous le souhaitons vivement avec de nouveaux adhérents.

Bien sûr si le forum intercommunal des associations à Saint-Sorlin-en-Valloire se confirme, nous serons présents le 5 septembre pour vous faire découvrir l'univers de la danse Country & Line.

A bientôt sur la piste de danse.

• Associés Supporters ASSE

COLLINES VERTES « SECTION N° 176 »

La section n°176 a vu le jour dans notre commune en août 2007. Cette association qui rassemble petits et grands a pour objectif d'unifier le maximum de personnes possibles pour soutenir l'équipe de football de notre cœur « l'AS St-Etienne ».

La section 176 s'est réunie le samedi 28 février pour une soirée retransmission sur écran géant du match Toulouse/ASSE, le tout accompagné de multiples pizzas cuites au feu de bois.

Pour le long weekend de l'ascension du 14 au 17 mai, la section proposait un séjour au lac d'Annecy à l'occasion du match, de l'avant dernière journée de championnat de France de L1, Evian Thonon Gaillard F.C. – AS St-Etienne, remporté 2 buts à 1 par nos verts.

Au programme de cette sortie nuit en camping, balade, détente, barbecue, apéritif et convivialité.

Notre traditionnel concours de pétanque en semi-nocturne a eu lieu le vendredi 5 juin 2015.

En fonction du calendrier et de la programmation TV des matchs, la section organisera pour la saison prochaine différents déplacements à GEOFFROY Guichard ou à l'extérieur.

Devenez associés supporters de l'A.S.S.E.

Pour toute adhésion ou renseignements
section176@hotmail.fr
venez visiter notre site web
http://section176.over-blog.fr
Facebook : www.facebook.com/section 176

Rendez-vous la saison prochaine
A bientôt et Allez Les Verts !

Sarl
VALLOIRE DECO
PLÂTRERIE - PEINTURE
STAFF - DÉCORATION

Johan DURAND : 06 76 06 34 96
Franck CHENU : 06 03 59 82 02
Jean-Michel CHORIER : 06 03 59 82 03

Chemin Saint-Charles
26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tél./Fax : 04 75 31 93 22
E-mail : deco.valloire@wanadoo.fr

• Sou des écoles

Nous sommes une Association de parents d'élèves bénévoles et volontaires, qui donne un coup de pouce à l'école.
Le SOU sert à ce que tous les parents des enfants de l'école déboursent le moins possible durant l'année scolaire. Il aide au financement des sorties et projets éducatifs, tels que le cycle « piscine » pour les classes de grande section/ CP/ CE1, le spectacle des « 3 Chardons » pour les classes de Maternelle et CP, les sorties de fin d'année pour chaque classe etc…

Nous avons démarré cette nouvelle année avec notre traditionnelle Matinée Boudin (18 Janvier), préparée avec l'aide de Marius Girard, suivie de la Matinée Couscous (29 Mars), encadrée par Sabrina Brunelin, et pour finir, une Matinée Nems (24 Mai) avec l'aide de Sarane Tout et sa sœur.

Nous voudrions remercier toutes les personnes citées, car c'est grâce à leur grand savoir faire, leur générosité et leur volontariat, que l'on peut se permettre de préparer toutes ces spécialités, ainsi que « Pillou Equipement » pour le prêt de ses chapiteaux.
Un grand merci également à tous les volontaires qui viennent nous aider lors des préparatifs de toutes ces manifestations.

Malgré le changement des horaires scolaires, l'équipe du SOU des Ecoles, aidée par les enfants et le personnel de l'école, a pu organiser 2 ventes de gâteaux, pour le plus grand plaisir de chacun.
Nous remercions la Boulangerie Berthois qui met à disposition son fournil pour la cuisson de toutes les pâtisseries des enfants.
Nous poursuivons l'année avec la sérénade le 6 Juin, en proposant des tartes au sucre à tous les Lapeyrousiens.
La Kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 26 Juin, avec de nombreuses animations telles que des structures gonflables (Feel Night Animation), notre plateau repas et bien d'autres jeux….

Nous vous souhaitons à tous d'agréables vacances et à très vite en Septembre avec de nouveaux membres au sein de notre association !!!!

PS : Si vous souhaitez intégrer notre joyeuse équipe, contactez-nous à l'adresse suivante :
soudecole@yahoo.fr

• Valloire Loisirs

une association intercommunale
au service des habitants du territoire

DES PROPOSITIONS POUR TOUS LES ÂGES :

L'accueil de Loisirs dirigé par Béatrice CREPISSON, accueille en juillet les jeunes de 3 à 17 ans, à St-Sorlin (groupe scolaire) de 7 h 30 à 18 h.

En outre 4 séjours sont proposés en camping (6-8 ans, 9-11 ans, séjour VTT, rando « ânimée » pour les 11-15 ans) ainsi que 2 semaines à destination du public « jeunes ». Durant l'année, l'accueil de loisirs est basé à Epinouze (groupe scolaire).

DES RDV CULTURELS pour faire des découvertes et se rencontrer :

- SOIRÉE FAMILIALE CINÉMA DE PLEIN AIR : vendredi 17 juillet au parc communal de Manthes. RDV à 19 h avec votre pique-nique, 20 h audition des élèves de l'atelier guitare suivi d'un CONCERT « Du vent dans les cordes » avec 2 guitares et une chanteuse avant le film en plein air « Belle et Sébastien » Entrée libre.
- SALON DE SEPTEMBRE : à la chapelle de Lachal à Epinouze (peinture, sculpture, céramique) du 19 septembre au 04 octobre, les samedi et dimanche de 15 h à 18 h.
- SPECTACLE DANSE : « DANSA REAL YA » avec la Comédie Itinérante jeudi 24 sept. à 20 h salle des fêtes de Lens-Lestang.
- THÉATRE : « Une abeille d'Arménie » avec la Comédie Itinérante vendredi 09 octobre à 20 h à St-Sorlin (gymnase-salle annexe).
- SOIRÉE HUMOUR : vendredi 13 novembre à 20 h 30 à St-Sorlin (foyer) avec Daniel Camus, one man show.

DES SOIRÉES FAMILIALES pour échanger, partager :

- SOIRÉE DÉBAT : « pour mieux communiquer avec son enfant » animée par Francine Mailler vendredi 27 novembre à 20 h 30.
- SOIRÉE FAMILIALE autour de Noël : décorations et gourmandises vendredi 11 décembre à 20 h 30.

NOUVELLES PROPOSITIONS à la rentrée de septembre :

- CAFÉ/PARENTS tous les lundis matin (hors vacances scolaires), au siège de l'association à Epinouze pour se retrouver, échanger, salle du rez-de-chaussée, entrée libre, à partir de 8 h 45, avec la complicité de Nadia.
- PROJECTION/ÉCHANGE avec des voyageurs de l'association « Carnets de voyages » pour découvrir d'autres manières de vivre. Jeudi 22 octobre : Himalaya et Jeudi 03 décembre : La traversée des Pyrénées. Une projection à 14 h 30 et la même à 20 h, au siège de l'association.
- ET AUSSI DES TEMPS PRIVILÉGIÉS : Ateliers à 4 mains (parents/enfants), Atelier de parents ; des Activites de Loisirs pour tous les âges (parution de la plaquette annuelle début septembre) pour le plaisir de créer, marcher, jouer, chanter, apprendre ensemble.
- NOUVEAUTÉS À LA RENTRÉE : Atelier de conversation anglaise, Atelier informatique, selon la demande, **renseignez-vous et n'hésitez pas à faire part de vos attentes !**

Permanences d'accueil :

209, route de Bougé 26210 EPINOUZE
Tél. 04 75 31 76 83 - assoc.valloireloisirs@orange.fr
Rencontrez Rachel PESSEAS, animatrice permanente
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h
www.valloire-loisirs.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Dépannage, neuf & rénovation, ventilation double flux, alarme, automatisme, interphone, chauffage, spots Led
Alain CROS
cros.al@orange.fr
Lapeyrouse Mornay
04-74-57-20-37 06-30-59-62-35

• Eglise Saint Henri

SYNODE du Diocèse de la Drôme :

A l'occasion de la Fête de Pentecôte, le 24 Mai 2015, le Diocèse de la Drôme fêtait la clôture du synode réunissant 3 000 participants à Valence.

- 14 ateliers étaient ouverts : réflexions pour adultes et pour enfants, jeux, expressions artistiques, etc.
- 3 grands axes sont retenus :

• **Vivons la communauté.**
• **Ouvrons les bras** : Accueil de l'autre au quotidien et accueil dans nos églises.
• **Annonçons la Parole de l'Evangile :** « La Bible n'est pas un conte mais elle se raconte » !

Ainsi le synode de la Drôme a regroupé 1 650 propositions qui ont été étudiées, débattues en 9 forums. 181 personnes représentant le diocèse ont voté, et 76 propositions ont été retenues.
Une forte mobilisation pendant une année !

Chrétiens d'Orient :

Une année terrible pour les Chrétiens d'Orient, chassés, tués, ainsi que des dizaines de martyrs de toutes les religions et doctrines, des hommes, des femmes, des enfants et des vieillards. Des communautés africaines ou indonésiennes qui s'enfuient de leur pays et qui, pour un grand nombre périssent avant de parvenir à leur but. Pensons aussi aux destructions culturelles et cultuelles du Moyen-Orient, le patrimoine historique de ce que nous sommes.
La réflexion sur le terrorisme quel qu'il soit est angoissante et préoccupante pour tous.

Nos frères arméniens :

Une pensée partagée à l'occasion du 100è anniversaire du génocide a été concrétisée par une sonnerie de l'église le soir à 18 h 30 à Lapeyrouse, dans la Drôme et également en France.

Nos remarques :

A la fin du mois de mars, notre équipe paroissiale, Mme Le Maire, le personnel municipal et la gendarmerie se sont inquiétés des visites malveillantes dans l'église ayant entrainé des désordres !

Repas annuel :

Nous remercions tous ceux qui se sont préoccupés de l'absence du repas annuel, mais l'an prochain, nous vous accueillerons avec beaucoup de plaisir !

Propositions de nombreuses activités à LEONCEL :

Marches, visites accompagnées, concerts, « les plantes de la Bible » découvertes, balades, ateliers : enluminures, iconographie.
Secrétariat : 26190 LEONCEL – 06 38 04 50 08
Accueil : 06 44 15 70 03
leoncel.actualites@orange.fr

Médiathèque drômoise des sciences religieuses :

3, rue Paul Bert - 26 000 VALENCE
04 75 81 77 08
mediatheque@vanlence.cef.fr

Accueil-Secrétariat :
Cure de Anneyron
9 place de l'église, 26140 Anneyron
Tél/Fax : 04 75 31 50 75
E-mail : dvalloire@wanadoo.fr
Site internet : http://ndvalloire-valence.cef.fr

Contacts pour Lapeyrouse :
Bernadette BECT 04 74 84 71 30
Jacqueline CLOT-DURBET 04 75 31 93 10
Martine DURAND 04 75 31 25 64
M. Hélène MUETON 04 75 31 98 65

Permanences :
du lundi au samedi de 9 h30 à 11 h30

Equipe curiale :
p. Pierre-Laurent BAGNERES,
p. Bernard HERAUD, p. Jean-Pierre VIGNE,
p. Philippe MAURIN (modérateur),

Diacres : Jean CHARDON

Bonnes vacances d'été !

• Anim'à Vie Drôme des Collines

Association Loi 1901, créée en novembre 2014 et dont le siège se trouve aux Morelles. Cette nouvelle association s'adresse à nos ainés dépendants, isolés, aux personnes handicapées ainsi qu'aux aidants familiaux. L'association fait partie du plan solidarité Grand Age.
Quel est son but ? Favoriser le maintien à domicile, permettre de rompre l'isolement, stimuler les différents sens, « redonner de la vie à la vie », soulager les aidants… Dans certains cas, l'association peut également permettre d'intégrer ou de réintégrer des personnes âgées dans les activités organisées par d'autres associations de la commune.
ANIM'A VIE DRÔME DES COLLINES propose des ateliers individuels adaptés sous la conduite d'une animatrice gériatrique expérimentée (Alzheimer et maladies apparentées, handicaps physiques et mentaux). Nous faisons travailler les différentes mémoires, la dextérité, l'attention, la réflexion, la concentration, le langage et la mise en confiance. Nous organisons également des sorties dans les environs (piscine, les Lamas, goûter en extérieur…).
Les activités sont choisies en fonction du vécu, de la personnalité et des envies de nos adhérents, en gardant à l'esprit de les « laisser faire » ou de « faire avec » pour les stimuler. Cela évite les situations d'échec et l'infantilisation. Tous les ateliers se font au domicile de la personne âgée ou handicapée et les premières rencontres en présence de l'aidant proche.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Christine LASCOMBE 06 68 41 96 09

• Elan de la Valloire

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 10 Avril 2015. L'année 2014 s'est globalement bien passée avec nos deux manifestations organisées, le diner spectacle et le méchoui à Mont de Lans avec un bilan positif.
Nous avons procédé à l'élection du Conseil d'administration qui se compose de 17 membres. Le nouveau bureau élu lors de la réunion du 16 avril est le suivant :
Président : M. BOUZON Jack / Vice Président : M. MONTLUET Michel
Trésorier : M. CADINOT Michel / Trésorier adjoint : M. RODRIGUES Gilbert
Sécrétaire : Mme MONTLUET Yvette / Sécrétaire adjoint : M. VALLON Serge

Associations, familles, amis… Pensez à louer notre chalet, à la semaine, au week-end ou à la nuitée.
Renseignement et réservation : Yvette MONTLUET Tél : 04 75 31 73 28
Mail : contact@chaletdeshugues.fr **www. chaletdeshugues.fr**

Le traditionnel méchoui organisé à Mont de Lans au chalet aura lieu cette année le samedi 12 septembre 2015.

Pour les personnes intéressées un transport collectif peut-être envisagé au départ de Lapeyrouse.
Renseignements et inscriptions :
Michel Cadinot
06 80 85 63 49
Yvette Montluet
06 32 00 06 27

MONDUEL Frères
• CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE - SOLAIRE
• PLOMBERIE • SANITAIRE • ÉLECTRICITÉ • ZINGUERIE • SAV
26210 EPINOUZE - TÉL. 04 75 31 70 52
FAX : 04 75 31 62 28 Mail : monduel.freres@wanadoo.fr

Mémo

GENDARMERIE Brigade de MORAS	04 75 31 90 61
SAMU	15
POMPIERS Centre de Secours de la Valloire	18 26210 MORAS
LAPEYROUSE / MAIRIE	**04 75 31 90 90**
ECOLE PUBLIQUE	**04 75 31 95 77**
CANTINE et GARDERIE	**06 37 49 52 15**
BIBLIOTHEQUE	**04 75 31 99 67**
POSTE	**04 75 31 92 55**
EDF – GDF Dépannage	09 72 67 50 26 09 69 32 15 15
EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR 18 Avenue de la Gare	04 69 66 35 00 07104 ANNONAY
FRANCE TELECOM	10 14
DECHETTERIE « Les Petites Epines Bénites »	04 75 31 75 95 26210 ST SORLIN
SIAPA Syndicat Intercommunal d'Assainissement	04 75 23 04 28 du Pays d'Albon
VALLOIRE LOISIRS	04 75 31 76 83
HOPITAL DE ST VALLIER rue P. Valette	04 75 23 80 00
URGENCES DE ST VALLIER	04 75 23 80 50
HOPITAL DE VIENNE Mont Salomon	04 74 31 33 33
HOPITAL DE ANNONAY rue Bon Pasteur	04 75 67 35 00
CLINIQUE ST CHARLES ROUSSILLON	04 74 29 28 28
CABINET INFIRMIERS ST SORLIN en VALLOIRE	04 75 31 64 72
CARSAT 35 rue Maurice Flandin	39 60 69436 LYON cedex 03
EOVI	04 75 23 89 09
Service d'Aide et de Soins à Domicile ST SORLIN en VALLOIRE	04 75 31 59 78
ASSISTANTE SOCIALE Centre Médico Social HAUTERIVES Permanences en Mairie sur RDV les 2è et 4è mardis de chaque mois de 9 h à 11 h	04 75 68 83 77 04 75 68 83 77

CENTRE DES IMPOTS BP 109 Quai Ste Claire 26100 ROMANS S/ ISERE	04 75 05 80 00
TRESORERIE Route de Grand Serre 26390 HAUTERIVES	04 75 68 82 12
PREFECTURE DE LA DROME Alertes Météo et autres 3 Boulevard Vauban 26030 VALENCE cedex 9	04 75 79 28 00 08 21 80 30 26
CONSEIL GENERAL DE LA DROME VALENCE	04 75 79 26 26
DIRECTION DEPARTEMENTALE Des Territoires 4 Place Laënnec 26000 VALENCE	04 81 66 80 00
SERVICE CADASTRE Impôts Fonciers 15 Av. de Romans 26000 VALENCE	04 75 79 51 60
DIRECTION DÉPARTEMENTALE Protection des Populations 33 Av. de Romans 26000 VALENCE	04 26 52 21 61
AGENCE RÉGIONALE SANTÉ Rhône-Alpes 13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE	04 75 79 71 00
POLE EMPLOI 2 Bis Rue Jean-Joseph Monier 26100 ROMANS SUR ISERE	39 49
CPAM 6, Av Président Herriot BP 1000 26024 VALENCE Cedex	36 46
CAF 10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE	08 10 25 26 10
MDPH Plateau de Lautagne 42 C Av des Langories Bât G BP 145 26905 VALENCE Cedex	04 75 75 21 10
TRIBUNAL D'INSTANCE ROMANS SUR ISERE	04 75 02 09 17
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE VALENCE	04 75 75 49 49
SNCF	36 35
ALLO SERVICE PUBLIC Une première réponse à vos questions administratives	39 39

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Nicole Durand - REALISATION ET IMPRESSION : Atelier Image - DÉPOT LEGAL : Juillet 2015 - TIRAGE : 550 exemplaires

MAIRIE
Tél : 04 75 31 90 90
Fax : 04 75 31 80 87
mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr